

Question écrite du 4 mars 2020 de M. Vincent Schaller: «Discrimination, faut-il modifier la loi pénale?»

Il semblerait que le Bateau Genève soit un lieu d'exclusion qui pratique les discriminations de gens selon leurs idées ou leur couleur politique, en violation des articles 18, 19 et 20 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, tout en affirmant lutter contre l'exclusion. Un lieu qui reçoit des financements publics doit être ouvert à tous ceux qui le financent.

En date du 15 janvier 2020, l'exploitant du Bateau Genève, soit l'association pour le Bateau Genève, a donné une réponse négative à une demande de réservation de l'UDC Genève, au motif que les valeurs de ce parti seraient trop éloignées de celles de l'association (voir courriels en annexe).

Le comité directeur de l'UDC Genève a donc déposé plainte contre l'association après du Département de la sécurité, de l'emploi et de la santé (DSES) pour non-respect de l'obligation de servir au sens de la loi sur la restauration, le débit de boissons, l'hébergement et le divertissement (LRDBHD).

A teneur de l'article 29 alinéa 1 LRDBHD, l'exploitant et le personnel des entreprises ont en principe l'obligation de servir toute personne disposée à payer les mets et boissons qu'elle commande et ayant un comportement approprié à la catégorie et au style de l'établissement.

La réponse négative de l'association pour le Bateau Genève ne repose sur aucun motif objectif puisque l'UDC Genève organise régulièrement divers événements dans des établissements publics voués à la restauration et/ou au débit de boissons, lesquels se déroulent sans le moindre incident. Pour sa part, l'association autorise régulièrement des manifestations politiques, tous partis confondus, sur le Bateau Genève.

Rappelons que l'UDC Genève est une association au sens des articles 60 et ss du Code civil suisse. Son but statutaire est notamment d'exercer une activité politique tendant à la protection des droits constitutionnels, à la garantie de la sécurité individuelle et collective, au progrès social et économique et à la promotion et la protection de la famille, dans un esprit de tolérance et de respect d'autrui (article 2, statuts UDC GE).

Pour ne rien arranger, il se trouve que l'association pour le Bateau Genève est lourdement subventionnée par la Ville de Genève.

L'exploitation de la buvette du Bateau Genève correspond à une activité à caractère social. L'équipe du Bateau Genève n'est indépendante qu'en apparence, puisque son activité est soutenue à bout de bras par le Conseil administratif et donc par l'ensemble des contribuables de la Ville de Genève.

Quelques chiffres pour l'année 2017: 100 000 francs du Fonds chômage, 277 700 francs de subvention nominale, plus quelques subventions additionnelles, notamment dans le cadre des Fêtes de Genève.

A travers ces subventions, le Conseil administratif et le Conseil municipal sont donc directement responsables (seuls responsables?) de la bonne marche de l'association.

Compte tenu de ce qui précède, je prie le Conseil administratif de bien vouloir m'indiquer quelles sont les mesures qu'il prendra permettant de rappeler l'association pour le Bateau Genève à ses obligations.

Annexe:

De : Jérôme Clément <jerome@bateaugeneve.ch>

Envoyé : mercredi, 15 janvier 2020 16:53

À : Valérie Duby <valerieduby@me.com>; Aude Bumbacher - Bateau Genève <aude@bateaugeneve.ch>

Objet : Re: Re: Re: Une nouvelle demande de location est arrivée !

Bonjour Valérie,

Nous avons mis du temps à vous recontacter, car nous avons eu besoin d'un temps de réflexion en équipe. Vous n'êtes, en effet, pas sans savoir que le bateau Genève est une association qui lutte contre la grande précarité, mais également contre toute forme de discrimination ou d'intolérance. Il nous est, dans ce contexte, difficile d'accueillir un parti politique dont les valeurs sont aussi éloignées des nôtres.

En vous souhaitant, pour autant, bonne chance dans vos recherches, nous vous adressons nos sincères salutations.

L'équipe du bateau Genève

13 janvier 2020 09:07 Valérie Duby <valerieduby@me.com> a écrit:

Cher Monsieur

Je souhaite savoir si une autre date est disponible autour du 26 février
Merci beaucoup pour votre réponse

Valérie Duby

Avec mes meilleures salutations

Valérie Duby

[+41 79 437 06 17](tel:+41794370617)